

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY

Séance du : 16 mars 2016

Convocation du : 8 mars 2016

Objet : FINANCES
Résultats 2015

Budget SPANC. Affectation des résultats de l'année 2015

L'an deux mille seize, le seize mars à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds, sous la présidence de M. Jean-Marie Bernard, Président.

Secrétaire de séance : Madame Revoux Josette

Etaient présents : M. Lonni, M. Barthelemy, JM Bernard, B. Lapeyre, M. Ricou-Charles, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle, R. Frey, P. Schiazza, JM Gueyraud, F. Gascard, M. Chautant, F. Galmiche, T. Gau, J. Revoux, JF Contoz, R. Moreau, J. Bourbousse, N. Ferrere, C. Aubert, M. Ventre, B. Saudemont, JP Artigues, C. Marseille, M. Gaignaire, F. Gatounes

Excusés : M. Thomas Michel

Pouvoirs : M. A. Laurens excusé, a donné pouvoir à Mme B. Lapeyre
Mme F. Darini excusée, a donné pouvoir à Mme B. Saudemont
Mme J. Marcellin excusée, a donné pouvoir à M. R. Moreau

Le Vice-Président, Michel Lonni, présente les comptes administratifs.

Les délégués de la Communauté de Communes constatent au compte administratif 2015 du budget SPANC :

un déficit d'exploitation de : 294.61 €

un déficit d'investissement de : 3 089.33 €

le solde des restes à réaliser est de : 7 144 €

restes à réaliser dépenses : 1 056 €

restes à réaliser recettes : 8 200 €

Le résultat d'investissement en tenant compte des RAR est de 4 054.67 € (positif)

Le Vice-Président chargé des Finances propose de reporter le déficit d'exploitation et le déficit d'investissement au budget SPANC 2016.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications fournies par le Vice-Président, et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des voix exprimées la proposition du Vice-Président.

votants : 30 dont 3 pouvoirs	pour : 24	abstention : 6	contre : 0
------------------------------	-----------	----------------	------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20160316-De15_2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2016

Publication : 21/03/2016

Pour le Président
par délégation



Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Jean-Marie Bernard

